Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID: 007-210701942-20230406-DB_2023_12-BF

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROCHESSAUVE

République Française - Département de l'Ardèche

Date de convocation : 28/03/2023 Date d'affichage : 13/04/2023

Nombre de

Conseillers:

En exercice: 11

Présents: 08

Votants: 08

Le six avril de l'an deux mil vingt-trois,

à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de ROCHESSAUVE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien VERNET, Maire.

Etaient présents: BENLIAN Lydie, ZAESSINGER Cécile, AMBLARD Gilles, VIDAL Carine, VERNET Sébastien, MOUTON Josiane, , KHOUNI Jamila, CLAUZIER Manon

Etaient excusés :

Etaient absents: SABOT Nicolas, GAT Nicolas, BASSET Anselme

Secrétaire de Séance : BENLIAN Lydie

OBJET: VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE Fixation des taux des taxes pour l'année 2023

Le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023.

Depuis l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes mais par l'Etat. En contrepartie, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) 2021 du département (18.78%) est transféré aux communes.

Il est proposé, suite à ces informations :

* De prendre acte du nouveau taux de référence de TFPB de **29.37%**. (taux communal 2021 :10.59%) + (taux départemental 2021 : 18.78%) = 29.37%

* De ne pas augmenter les taux d'imposition en 2023 et donc de les porter à :

TFPB: 29.37% TFPNB: 70.16% TH res secondaires: 6.59 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité:

-DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2023.

-FIXE pour 2023 le taux des taxes locales comme suit :

TAXES	TAUX 2022	TAUX 2023
TFPB	29.37%	29.37%
TFNB	70.16%	70.16%
TH Sec	6.59%	6.59%

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.



Secrio Faire da